

PRÉFECTURE DE LA REGION POITOU-CHARENTES

Direction régionale de l'Équipement
Poitou-Charentes

Poitiers, le 27 FEV. 2009

Service Prospective
et Aménagement des Territoires

Référence :
Vos réf. :

Affaire suivie par : Bruno PEZIN
bruno.pezin@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 05 49 55 65 61 - Fax : 05 49 55 65 69

Monsieur le Député-Maire,

J'ai bien reçu votre courrier du 23 février dans lequel vous me faites part de votre réaction tout à fait légitime quant à la suppression des jonctions Nord et Sud de Poitiers vis-à-vis de la LGV-SEA.

Je tiens à vous assurer que la position de l'État est claire et sans ambiguïté. La déclaration d'utilité publique sera prise conformément au dossier qui a été soumis à enquête, dossier dans lequel figurent explicitement les raccordements prévus à la gare actuelle de Poitiers depuis la LGV-SEA. Les travaux se réaliseront sur ces bases.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député-Maire, à l'expression de mes sentiments très distingués.

M. le Maire

LE PREFET DE REGION



Monsieur Alain CLAEYS
Député-Maire de Poitiers
Hôtel de ville
BP 569
86021 POITIERS CEDEX